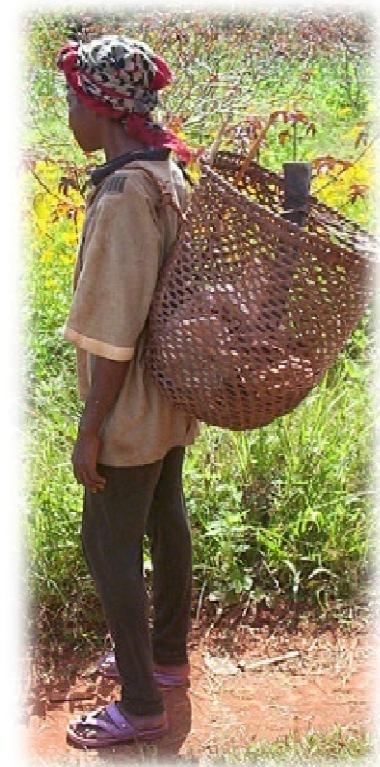


Policy Round Table Gender, Food Security Nutrition

17- 22 octobre 2011, Rome, Italie



Mme. Elisabeth Atangana,
Présidente PROPAC
Présidente PAFO



37 Rôle de la femme rurale dans la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique

- 1.1. Un rôle clé dans la sécurité et la souveraineté alimentaire.
- 1.2. Femme, productrice des denrées alimentaires: céréales, racines et tubercules, fruits et légumes, petit élevage, produits forestiers non ligneux , maraîcher, pisciculture.
- 1.3. Femme, actrice clé dans la transformation des produits agricoles: (ex. Transformation du manioc en différents sous-produits)
- 1.4. Femme, actrice clé dans la commercialisation des produits agricoles: (approvisionnement des marchés locaux)
- 1.5. Femme principale nourricière des familles, dans les écoles, dans les centres de santé etc.

2. Contraintes à l'épanouissement de la femme rurale en Afrique

- 2.1. Pénibilité du travail essentiellement manuel
- 2.2. Difficultés d'accès aux ressources de production (la terre, l'eau, l'énergie, les nouvelles techniques)
- 2.3. Difficulté d'accès au crédit
- 2.3. Difficulté d'accès à la propriété foncière
- 2.4. Difficulté d'accès aux formations
- 2.5. Difficulté d'accès aux services sanitaires



- 2.6. Analphabétisme et déficit de formation des femmes à l'entreprenariat et à la professionnalisation des OP
- 2.7. Faible participation des femmes rurales dans les espaces de prise de décision.
- 2.8. Insuffisance d'organisation.

3. Pourquoi promouvoir les politiques genre sensible?

3.1. Les femmes: une main d'oeuvre abondante dans l'agriculture: 70% des 64% de la pop. active employée dans l'agriculture en Afrique Centrale

3.2. Faciliter l'accès des femmes à la propriété et à la gestion des ressources naturelles et des moyens de production

3.3. Faciliter l'accès aux services sociaux de base: éducation, santé

3.4. Moderniser l'agriculture familiale et accroître la productivité et la compétitivité des produits locaux dans les marchés locaux, nationaux, sous régionaux et internationaux .

3.5. Autonomiser la femme et renforcer sa capacité de participation dans le développement social, économique et culturel.

3.6. Contribuer à une sécurité et une souveraineté alimentaire durable.

4. Recommandations

- 4.1. Accroître l'implication et la participation efficiente des femmes rurales dans les espaces de prise de décisions à tous les niveaux
- 4.2. Mettre en place des programmes spécifiques en direction des femmes afin d'accroître leur accès aux ressources de production (foncier, eau, énergie, subvention, crédit,)
- 4.3. Soutenir les centres de formation paysans et former les femmes rurales à l'entreprenariat et aux technologies innovantes (formation continue et itinérante)
- 4.3 Désenclaver les bassins de production et accroître les infrastructures d'accès aux marchés (conservation, transformation, transport rural)
- 4.4. Améliorer le soutien économique de l'agriculture familiale durable
- 4.5. Intensifier les campagnes de lutte contre les pandémies: VIH/SIDA, tuberculoses, paludisme dans les OP et les associations de femmes.

Je vous remercie

